



URGENT AIDEZ MOI. divorce, depart et charge pret immobilier.

Par **roxyrox**, le **25/11/2011** à **14:54**

Bonjour

Je compte annoncer à mon mari mi janvier que je le quitte. Nous avons 2 enfants et nous sommes propriétaires de notre maison sur laquelle nous avons un pret immobilier en cours. Je suis actuellement à mi temps pour les enfants mais je devrais reprendre mon activite à plein temps pour des raisons financieres. Voulant une garde alternée pr les enfants par la suite , je compte demenager et demander une mutation en Alsace, pres du lieu de travail de mon mari. Ainsi une fois la maison vendue nous pourrons chacun avoir une activité salariée a plein temps et avoir les enfants. Cependant voulant rester le moins lgtmps possible sous le meme toit que mon mari apres l annonce de notre divorce, mais ne pouvant pas assumer un loyer et la charge de notre pret immbilier, je voulais partir le plus tot possible avant la vente de notre maison. J aimerai partir donc avec les enfants et prendre un appartement une fois ma mutation obtenue, garder les enfants le temps que mon mari puisse s installer dans la meme ville que nous et mettre en place à ce moment là la garde alternée. Puis je partir de cette façon, en arretant de contriber aux charges de la maison, sachant qu en "echange" je ne demande pas de pension alimentaire. Mon mari peut financierement payer la maison seule et les charges qui y sont liées (electricite, assurance)? Merci d'avance pour votre réponse, en esperant que mon exposé est assez clair, car la situation est quelque peu compliquée.